Ligue des Echecs d'Occitanie (Pyrénées-Méditerranée)
Assemblée Générale Elective - 2025 (selon statuts du 18 juin 2016)

22 sep. | AG – 3 mois (<23 déc.) | AG - 60 J (<22 janv.) | AG - 15 J (<8 mars) | AG (23 mars 2025) | 4 ans

C.D. — Nomme → **CSOE** 2 membres + 2 suppléant·e·s (non membres ni candidat·e·s FFE) — Elit → Président·e CSOE

Listes candidates

- Dépôt des listes
- Licencié·e FFE dans club de la Ligue Occitanie
- 16 ans mini
- 20 candidat·e·s éligibles dont 1 médecin et 1 arbitre dans les 10 premiers de la liste et 2 suppléant·e·s
- Minimum de 20% de femmes soit 4 femmes dont 2 dans les 10 premières positions.

CSOE — Vérification/ validation des listes

Liste électorale (site internet)

- Liste des clubs de la ligue pouvant voter
- Club doit être actif le jour du vote (>= 5 lic. A)
- Nb de voix selon nb de licences A et B au 31/08/2024

- *Nombre de voix selon nombre de licences A :*
  - *- 5 à 14 => 1 voix*
  - *- 15 à 34 => 2 voix*
  - *- 35 à 59 => 3 voix*
  - *Au-delà de 59 licences A => 1 voix supplémentaire par tranche de 30 licences A*
- *Nombre de voix complémentaires selon nombre de licences B :*
  - *- 1 à 30 => 0 voix*
  - *- 31 à 100 => 1 voix*
  - *- 101 à 300 => 2 voix*
  - *- 301 à 600 => 3 voix*
  - *- plus de 600 => 4 voix*

Convoc. Ordre du jour

- Convocation + OJ par président de la ligue
- Par mail ou par défaut par courrier postal aux président·e·s de clubs
- Procuration possible (20 voix max en + de celles du club représenté | Nb limité à 15% du nb total des voix de la ligue)
- Vote par correspondance admis

CSOE Pilotage élections

Liste n / Liste 2 / Liste 1 → **AG** — Elit (scrutin de liste à 1 tour)

Comité Directeur 20 membres dont 1 médecin, 1 arbitre et 2 femmes minimum dans les 10 premiers

- 10 sièges à la liste en tête (maj. des suffrages exprimés)
- 10 autres sièges attribués à la représentation proportionnelle (le plus fort reste) entre listes ayant eu au moins 10% des suffrages exprimés.

Tête de liste = Président·e· Ligue → Propose → **Bureau**

Ratifie proposition par vote à majorité simple

Bureau 8 membres parmi le CD (Pdt, Vice-pdt, Secrét. Trésor.) dont un nombre de membres de chaque sexe selon statistiques (20%, soit 1 femme minimum)